



Toulouse le 7 avril 2025

Objet : Actualités sociales

La Dépêche du 26 mars 2025 : Les règles du permis de conduire au niveau européen vont prochainement évoluer. Un accord sur la mise à jour de la directive relative au permis de conduire a été conclu ce 25 mars. Sur le sujet très sensible auprès des conducteurs seniors, les permis de conduire devraient être valables 15 ans. Les Etats Membres pourront réduire cette validité à partir de 65 ans. La transposition des mesures dans le droit national se fera dans un délai de 4 ans.

Le plan de contrôle des EHPAD, lancé après le scandale ORPEA en 2022 a permis d'identifier 55 établissements qui ont écopé de « sanctions graves » selon la ministre Charlotte Parmentier Lecocq : « c'est-à-dire qu'il a été décidé soit la fermeture immédiate de l'établissement, soit la mise sous tutelle pour des faits graves de maltraitance, de dysfonctionnement importants », ou « des problèmes de prise en charge des soins ».

La Dépêche 28 mars 2025 : L'AGIRC/ARRCO enregistre un excédent de 1,6 milliards en 2024, après 4,3 milliards en 2023.

L'INSEE a pointé l'accélération des dépenses publiques en 2024 (57,1% du PIB) les prestations sociales pesant 60% de cette hausse, particulièrement les retraites du fait de leur revalorisation.

La Dépêche 5 avril 2025 : Philippe Roux : trois ans après le scandale ORPEA, un vaste contrôle dans les EHPAD a révélé des progrès, mais aussi des failles persistantes. Le livre « Les Fossoyeurs » paru en 2022 a profondément heurté l'opinion contraignant ORPEA à une profonde réorganisation mais a eu des conséquences en chaîne sur un secteur très durement bousculé par le covid, puis par l'inflation et dont le modèle économique, à bout de souffle, doit être revu. L'Etat a estimé que la grande majorité des EHPAD ne posent plus de problèmes même si leur modèle est toujours en difficulté. La ministre de l'autonomie et du handicap a précisé qu'un « système d'information serait disponible » en janvier 2026 afin d'alerter « en cas de risque ou de maltraitance ». L'ADPA et la FNQPA estiment que les dysfonctionnements qui subsistent relèvent « de la responsabilité des Pouvoirs Publics ».

Magali Bihac, vice-présidente de l'association des associations des directeurs au service des personnes âgées (ADPA) : « un projet du plan de solidarité grand âge de 2006 prévoyait qu'à l'horizon 2012, on aurait 8 professionnels pour 10 personnes. 13 ans après l'échéance, on est encore à 6,5 professionnels pour 10 personnes. Nous attendons aussi, depuis des années, une vraie loi sur le grand âge ».

Mireille Guillaume, directrice régionale du groupe KORIAN : « ce que l'on a vu changer, c'est le regard des familles, un regard plus suspicieux qu'avant L'entrée en EHPAD d'un parent est un moment difficile, une rupture pour la personne et ses proches, avec des sentiments complexes de culpabilité ou de déni ».

Dominique Delpiroux : « c'est un peu comme si notre société avait perdu la mémoire en oubliant ses vieux. Il semble bien que nous n'ayons pas su apporter les bonnes réponses au moment où il devenait évident que notre population vieillissait en masse C'est sûr que la question du financement devra être au cœur de la politique du grand âge pour les années à

venir Le maintien à domicile est précieux mais il ne suffira pas à absorber le choc des générations ».

La Dépêche 6 avril 2025 : Une proposition de loi déposée par le député de Seine et marne, Frédéric Valletoux, prévoit de conditionner l'obtention du permis de conduire, ainsi que son renouvellement, à une visite médicale tous les 15 ans, voir tous les 5 ans pour les plus de 70 ans.

Francis De Block